Commission Régionale Futsal

SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°38

Réunion du lundi 11 mars 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FUTSAL

Régional 1

26050784 BAGNEUX FUTSAL 1 / CRETEIL FUTSAL 1 du 06/04/2024
Reprise de dossier :
rappel : gymnase Henri Wallon indisponible suite à l'accueil de la Phase Qualificative du Challenge National U18 Futsal.

La Commission accuse réception du courriel de BAGNEUX FUTSAL et avance le match au jeudi 04/04/2024 à 20h15 au gymnase Henri Wallon de BAGNEUX.

Régional 2

Poule A
26050880 ETOILE MELUN FUTSAL 1 / MYA FUTSAL 1 du 16/03/2024
La Commission,
Pris connaissance :
. du courriel de la Mairie de MELUN du 07/03/2024 indiquant l'indisponibilité du gymnase Lespiat le samedi 16/03/2024 ;
. de la proposition de la Mairie de MELUN pour avancer la date du match au mercredi 13/03/2024,
Considérant que bien que la nouvelle date se situe dans la même semaine ; il convient de tenir compte du délai de prévenance de l'adversaire et solliciter son accord pour fixer cette date,
Considérant que le club de MYA FUTSAL a refusé d'avancer le match au mercredi 13/03/2024,
Considérant que l'équipe de MYA FUTSAL est toujours qualifiée en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,
Considérant le calendrier de cette Coupe et d'une éventuelle qualification de l'équipe de MYA FUTSAL pour le prochain tour (prévu la semaine du 08 au 14 avril 2024),
Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 20/04/2024 et précise qu'en cas d'indisponibilité de gymnase, la rencontre pourra être avancée dans la même semaine (du 15 au 21 avril 2024 sous réserve d'un délai de prévenance convenable).
La Commission invite le club de l'ETOILE MELUN FUTSAL à l'informer dans les meilleurs délais.

Copie de la présente décision à la Mairie de MELUN.

Régional 3

Poule A
Courriel de SAINT MAURICE FUTSAL – 550378
La Commission,
Pris note de la demande du club pour la saison 2024/2025 :
- Souhait de jouer tous les matchs aller à domicile en raison de la programmation de travaux dans le gymnase en janvier 2025

Informe le club qu'elle ne pourra pas répondre favorablement à cette demande et l'invite d'ores et déjà à faire les démarches afin de trouver un gymnase de repli durant cette période.

Poule C
26051851 ASNIERES FUTSAL 92 1 / C'NOUES 1 du 17/03/2024
Courriel de la Mairie d'ASNIERES.
Le coup d'envoi de la rencontre est décalé à 19h30 (au lieu de 19h00).

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL FEMININ

Régional 1

26035234 PARIS ACASA 1 / DIAMANT FUTSAL 1 du 15/03/2024
Reprise de dossier.
La Commission,
Lecture de la FMI de la rencontre du 10/03/2024,
Considérant que les 2 joueuses retenues en équipe de France Féminine Futsal ont participé à la rencontre du 10/03/2024 face à PARIS ELITE,
Considérant que les dispositions de l'article 24.2 du RSG de la LPIFF sont respectées permettant le report du match,
Considérant que l'équipe de DIAMANT FUTSAL est toujours qualifiée en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,
Considérant le calendrier de cette Coupe et d'une éventuelle qualification de l'équipe de DIAMANT FUTSAL pour le prochain tour (prévu la semaine du 08 au 14 avril 2024),
Par ces motifs,
Reporte le match au vendredi 19/04/2024.
Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs

Régional 2

Poule B
27218888 DRANCY FUTSAL 2 / VILLEJUIF FUTSAL 1 du 06/03/2024
Lecture de la FMI – forfait non avisé de VILLEJUIF FUTSAL.

Poule C
27218982 BONDY CECIFOOT 2 / CBPS 78 1 du 09/03/2024
Lecture du courriel de CBPS 78 indiquant que le match ne s'est pas déroulé suite à la fermeture du gymnase et à l'absence de l'équipe de BONDY CECIFOOT.
La Commission demande un rapport à BONDY CECIFOOT expliquant les raisons du non-déroulement du match.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL

Niveau 1

27990291 ALMATY BOBIGNY 1 / JEUNESSE AULNAYSIENNE 1 du 09/03/2024
Lecture de la FMI – forfait non avisé de JEUNESSE AULNAYSIENNE.

27990293 ARGENTEUIL FUTSAL 1 / JOLIOT GROOM'S FUTSAL 1 du 09/03/2024
La commission,
Après lecture du compte rendu de la permanence téléphonique de la LPIFF indiquant que l'équipe de JOLIOT GROOM'S serait forfait sur ce match,
Demande aux 2 clubs si le match s'est déroulé.

Niveau 2

Poule B
27990433 TRAPPES YVELINES FUTSAL 1 / PARIS FUTSAL 1 du 30/03/2024
Rappel :
L'alternance avec l'équipe Seniors 1 futsal de TRAPPES YEVLINES FUTSAL n'étant pas respectée (suite à un report de match), la Commission demande au club de TRAPPES YEVLINES FUTSAL de proposer :

- Soit un autre gymnase
- Soit de modifier l'horaire du coup d'envoi
- Soit de décaler le match au dimanche 31/03/2024

Poule C
27991562 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / COMBO FUTSAL 1 du 09/03/2024
Réception du courriel de la Mairie d'ISSY LES MOULINEAUX FC indiquant l'indisponibilité du gymnase et du refus de COMBO FUTSAL pour avancer le match à 11h30.
Ce match est reporté au samedi 06/04/2024.

Niveau 3

Poule D
27991401 NEUILLY FC 92 1 / MONTMORENCY FUTSAL 1 du 09/03/2024
Reprise de dossier.
Suite à l'indisponibilité du gymnase Théophile Gauthier et l'impossibilité de décaler le match au dimanche 10/03/2024 ; la rencontre est reportée au samedi 30/03/2024.